

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 22 novembre 2018 à 19 h 30 au siège social de la Régie situé au 695, Rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Martin Saint-Laurent, vice-président et représentant de Saint-Simon-les-Mines

Jean-Pierre Fortier, vice-président et représentant de Saint-Georges

André Roy, représentant de Saint-Martin

Christian Bégin, représentant de Saint-Gédéon de Beauce

Gilles Daraïche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Mathieu Poulin, représentant de Saint-Théophile

Sylvain Veilleux, représentant de Saint-René

Donald Tanguay, représentant de Saint-Prosper

Jonathan Pépin, représentant de Saint-Benoit-Labre

Richard Lachance, représentant de Saint-Zacharie

Claude Despars, représentant de Sainte-Aurélie

Alain Carrier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Jeannot Drouin, représentant de Lac Poulin

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Marcel Busque, président et représentant de Notre-Dame-des-Pins.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 30.

**RÉSOLUTION NO: 5183-18**

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche  
APPUYÉ par Monsieur Christian Bégin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté en y ajoutant les items suivants :

17.1 Directives de changement chambres de vannes modulantes

17.2 Demande WSP

17.3 Demande Tetrattech (BPR)

Et en modifiant les items suivants :

- Reporter les points 2 à 6 inclusivement après le point 11
- 7. Changer Comité environnement pour comité suivi de projets
- Reporter le point 12 à la réunion de décembre.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO: 5184-18**

**NOMINATION SUR LE COMITÉ DE SUIVI DE PROJETS**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton  
APPUYÉ par Monsieur Donald Tanguay  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Messieurs Eric Maheux, Marcel Busque, Jean-Pierre Fortier, Gilles Pedneault et Gilles Daraïche soient nommés sur le comité de suivi de projets environnement de la Régie pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO: 5185-18**

**REPRÉSENTANT DE LA RÉGIE SUR LE COMITÉ DE VIGILANCE  
DU LIEU D'ENFOUISSEMENT**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Poulin  
APPUYÉ par Monsieur Jeannot Drouin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Monsieur Marcel Busque, représente la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud sur le comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO: 5186-18**

**REPRÉSENTANT DE LA RÉGIE SUR LE COMITÉ DU PLAN  
DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Donald Tanguay  
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Messieurs Eric Maheux, Marcel Busque, Alain Carrier, Gilles Pedneault et Madame Audrey Paquet soient nommés sur le comité du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO: 5187-18**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE  
RÉGULIÈRE TENUE LE 25 OCTOBRE 2018**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier  
APPUYÉ par Monsieur André Roy  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 25 octobre soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

## **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 22 novembre 2018;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois d'octobre 2018;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois d'octobre 2018, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier.

## **RÉSOLUTION NO: 5188-18**

### **ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Veilleux  
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants : C/P : 620 678,38 \$, salaires : 41 585,97 \$, pour un montant total de 662 264,35 \$.

ADOPTÉE

## **SUIVI DU PLAN DE COMMUNICATION**

Madame Audrey Paquet, agente aux communications à la Régie, fait un compte rendu verbal aux administrateurs présents des dossiers qu'elle a traités depuis la dernière rencontre.

M. Martin Saint-Laurent vice-président et représentant de Saint-Simon-les-Mines prend son siège à 19 h 43.

## **INFORMATIONS**

### **TRAVAUX SUR LE SITE ET ÉCOCENTRE EXTÉRIEUR**

Monsieur Pierre Paquet, technicien aux opérations à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, nous présente un résumé des différents travaux sur le site.

## **RÉSOLUTION NO: 5189-18**

### **NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

CONSIDÉRANT qu'à chaque année lors de l'assemblée du mois de novembre, il y a lieu de nommer un président et deux vice-présidents à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme d'un (1) an;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marcel Busque  
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie soit nommé président d'élection.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO: 5190-18**

**NOMINATION D'UN PRÉSIDENT À LA RÉGIE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Donald Tanguay  
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Monsieur Marcel Busque, représentant de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins soit nommé président de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO: 5191-18**

**NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marcel Busque  
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Monsieur Jean-Pierre Fortier, représentant de Ville Saint-Georges, soit nommé vice-président de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO: 5192-18**

**NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jeannot Drouin  
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Monsieur Martin Saint-Laurent, représentant de Saint-Simon-les-Mines, soit nommé vice-président de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour un terme d'un (1) an.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO: 5193-18**

**CLÔTURE DES MISES EN NOMINATION**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Richard Lachance  
APPUYÉ par Monsieur Christian Bégin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la période de mise en nomination soit close à 20 h 17.

ADOPTÉE

À la suite de sa nomination à titre de président de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (Rés. #5185-18) Monsieur Marcel Busque, représentant de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins, poursuit la présidence de l'assemblée.

**RÉSOLUTION NO: 5194-18**

**AUTORISATION À SIGNER LES CHÈQUES**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jeannot Drouin  
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Monsieur Marcel Busque, président ou Monsieur Jean-Pierre Fortier, vice-président ou Monsieur Martin Saint-Laurent, vice-président soient autorisés à signer conjointement avec Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier et ou Madame Josée Larivière, adjointe administrative, les chèques et autres documents bancaires pour et au nom de la Régie.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO : 5195-18**

**CONSEIL SANS PAPIER**

CONSIDÉRANT que plusieurs conseils municipaux sont maintenant sans papier;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Saint-Laurent  
APPUYÉ par Monsieur Jeannot Drouin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil autorise monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier à la Régie, à effectuer des démarches pour l'avancement de ce dossier.

ADOPTÉE

## **RÉSOLUTION NO : 5196-18**

### **ABATTAGE DE BOIS**

- CONSIDÉRANT que sur le terrain de la Régie il y a beaucoup d'arbres qui sont versés, brisés ou cassés;
- CONSIDÉRANT que la Régie aura besoin, à court terme, d'espace sur son terrain;
- CONSIDÉRANT que pour cela, il faudrait abattre des arbres;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

### **EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Veilleux  
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil accorde à Monsieur Denis Fortier de la Ferme Denjos SENC (Denis Fortier), le contrat d'abattage d'arbres pour le ménage du terrain. Le bois abattu devient la propriété de la Ferme Denjos SENC.

ADOPTÉE

### **BALANCE (SYSTÈME ÉLECTRONIQUE)**

Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier à la Régie, informe les administrateurs de la possibilité de mettre un système de balance électronique. Ce projet sera étudié plus en profondeur au cours des mois à venir.

## **RÉSOLUTION NO : 5197-18**

### **DIRECTIVES DE CHANGEMENT CHAMBRES DE VANNES**

- CONSIDÉRANT qu'il faut ajouter deux chambres de vannes sur les conduites de transfert des lixiviats à la station de traitement;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

### **EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Pépin  
APPUYÉ par Monsieur Alain Carrier  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil accepte cette directive de changement et autorise les travaux nécessaires.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO : 5198-18**

**DEMANDE DE WSP (HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES)**

- CONSIDÉRANT que WSP assurera un support technique lors des travaux concernant l'ajout des chambres modulantes (résolution 5197-18);
- CONSIDÉRANT que WSP procédera à l'examen et au suivi des dessins d'atelier;
- CONSIDÉRANT que le budget du mandat actuel est épuisé;
- CONSIDÉRANT que WSP estime qu'un budget préliminaire de 5 000 \$ serait actuellement suffisant, le tout facturable à taux horaire, sous preuve de pièces justificatives;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Saint-Laurent  
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** les membres de ce conseil acceptent l'offre déposée par WSP;

**QUE** cette dépense soit financée par le surplus accumulé de la Régie.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO : 5199-18**

**DEMANDE DE TETRATECH (BPR)  
(HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES)**

- CONSIDÉRANT que Tetrattech (BPR) procédera à la préparation de l'avis de changement dans le dossier d'ajout de vannes modulantes;
- CONSIDÉRANT que Tetrattech (BPR) procédera à l'affectation de personnel en continu au chantier afin d'assurer la conformité du projet aux documents de construction;
- CONSIDÉRANT que Tetrattech (BPR) procédera à la surveillance des essais de fonctionnement des appareils installés afin de déterminer s'ils satisfont aux garanties de capacité et de rendement, selon les éléments reliés à sa spécialité;
- CONSIDÉRANT que Tetrattech (BPR) procédera à la surveillance de bureau :  
-Incluant la coordination entre les différents partis;  
-L'information à la Régie sur la progression des travaux et les défauts ou manquements constatés;

CONSIDÉRANT que Tetratech (BPR) procédera au suivi des quantités et des recommandations de paiement;

CONSIDÉRANT que Tetratech (BPR) procédera à la recommandation écrite quant à l'émission des avis de réception provisoires et définitifs des travaux;

CONSIDÉRANT que Tetratech (BPR) s'assurera que l'Entrepreneur effectuera des relevés géodésiques satisfaisants. En plus, BPR prendra également des photos des installations et des notes de chantier;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

#### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Veilleux  
APPUYÉ par Monsieur Alain Carrier  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** les membres de ce conseil acceptent l'offre déposée par Tetratech (BPR);

**QUE** cette dépense soit financée par le surplus accumulé de la Régie.

ADOPTÉE

#### **RÉSOLUTION NO: 5200-18**

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Poulin  
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 21 h 01.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT  
DE L'ASSEMBLÉE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**MARCEL BUSQUE**

**ERIC MAHEUX**